



Déconfinement. Activités nautiques : qui pourra prendre la mer dès ce lundi 11 mai ?

Dès ce lundi 11 mai 2020, un vent de liberté soufflera dans les ports où les plaisanciers pourront à nouveau mettre les voiles. Mais quid des autres activités nautiques : planches à voile, kayak et kitesurf seront-ils autorisés à prendre la mer ? Décryptage de ce retour à la navigation avec le Trégorrois Jean Kiffer, président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers (FNPP).

Nous avons interrogé Jean Kiffer, président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers (FNPP).

Ce lundi 11 mai 2020, le déconfinement concernera aussi les plaisanciers qui vont pouvoir retrouver la mer. Qu'est-ce que ça vous inspire ?

Ils avaient déjà obtenu de pouvoir mettre leur bateau à l'eau, de ce jeudi 7 à ce samedi 9 mai 2020. Mais bien évidemment, nous attendions tous cette levée des interdictions et des contraintes actuelles. Elle va apporter une bouffée d'oxygène aux usagers de la mer et à tous les acteurs des filières concernées.

C'est le fruit d'âpres négociations ?

Cela aura été un travail de tous les instants pour notre fédération, qui a travaillé en étroite collaboration avec le secrétaire général à la Mer et la cellule de crise chargée de la mise en place des mesures de déconfinement, en leur soumettant ses propositions. Des propositions établies avec les gestionnaires des ports. Le résultat est là : nous allons pouvoir retrouver la mer dans le respect des mesures établies, sur l'ensemble du littoral (Méditerranée, Atlantique, Manche et mer du Nord).

Quel sera le nouveau cadre de cette navigation ?

Il n'y a aucune raison que l'on se comporte différemment en mer. Les plaisanciers devront donc respecter les mesures de distanciation et les consignes en vigueur (port du masque dans le périmètre portuaire, lavage des mains, pas de regroupement...).

Les adeptes de kayak, paddle ou de kitesurf, par exemple, seront-ils autorisés à prendre la mer dès lundi, eux aussi ?

Pour gagner la mer lundi, il faudra pouvoir le faire depuis un port. Or la pratique de ces activités, dont la mise à l'eau se fait la plupart du temps depuis les plages, est donc conditionnée à la réouverture de celles-ci. Il revient aux maires d'en faire la demande auprès du préfet.

Vous attendez-vous à un afflux de plaisanciers sur les pontons, dès lundi matin ?

Non, je ne crois pas car les bateaux sont à peine prêts. Et puis, la restriction de déplacement à 100 km tiendra encore à distance de leur bateau pas mal de plaisanciers.

Et à titre personnel, que ferez-vous lundi ?

Je me ferai un plaisir d'être parmi les premiers déconfinés à prendre le large avec mon bateau, à Perros-Guirec ! Comme tout le monde, j'ai grand besoin d'un bon bol d'air.

www.ouest-france.fr

Pays : France

Dynamisme : 678



[Visualiser l'article](#)

(1) La FNPP représente 40 000 pêcheurs plaisanciers en France.



La vie va reprendre sur les pontons d'où les plaisanciers pourront mettre les voiles dès lundi.

Archives Ouest-France

0mIVH7joFVR2WDYcSfReet0ky_DB_Up401p-1WOpX66AthkNk4rpFAOyx5cnkbpPeUC05TisyIA4szG25evx4rbkqKRiyp1LwW0R5GgSkkTAOTI5